

Nationalité française.

Par Nedjadi nabil, le 18/07/2018 à 02:41

Je suis née en algerie d'un pére algérien qui est devenu français par décret de réintégration durant ma minorité je voudrais savoir si j'ai le droit à la nationalité française Merci de répondre.

Par youris, le 18/07/2018 à 09:33

bonjour,

viviez-vous avec père en france durant les 5 ans qui ont précédé la demande de réintégration dans la nationalité française de votre père ?

a-t-il mentionné votre existence dans sa demande?

vous pouvez faire une demande de certificat de nationalité française pour savoir si vous pouvez prétendre à la nationalité française.

salutations